



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction départementale
des territoires et de la mer*

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public
dans le cadre de la procédure d'enregistrement
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

BAUD COMMUNAUTE

Lieu-dit Stanguen 56150 SAINT-BARTHELEMY

Une consultation du public sera ouverte du **lundi 2 mars à 9h00 au mardi 31 mars 2026 à 17h00** (soit 4 semaines) **en mairie de SAINT-BARTHELEMY**, concernant le projet présenté le 8 août 2025, par BAUD COMMUNAUTE, dont le siège est situé 4 chemin de Kermarec 56150 Baud, en vue de la création d'une déchetterie située au lieu-dit Stanguen dans la commune de SAINT-BARTHELEMY.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel du 26 mars 2012 ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Participation-du-public>

et en mairie de SAINT-BARTHELEMY, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au mardi 31 mars 2026 à 17h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de SAINT-BARTHELEMY ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SEBR/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante :
ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr